



RÉUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE AFRICAINS

DÉCLARATION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DURANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

16 avril 2020

TEXTE FINAL

NOUS, Ministres de l'agriculture des États membres de l'Union africaine, réunis virtuellement le 16 avril 2020 avec l'appui du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),

CONSTATANT AVEC UNE VIVE PRÉOCCUPATION que la pandémie de covid-19 pose des problèmes de taille en Afrique, où la situation est déjà très tendue sur le plan sanitaire, en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et, d'une manière générale, sur le plan socio-économique; la pandémie a un impact direct et de plus en plus marqué sur le plan sanitaire, qui se traduit par une augmentation des taux de morbidité et de mortalité et conduit à l'engorgement rapide des services de santé, avec des répercussions négatives pour le traitement des pathologies qui ne sont pas liées à la covid-19; sur le plan économique, le recul de la demande et de la production des pays les plus économiquement développés, qui ont été initialement frappés le plus durement, provoque une récession mondiale, avec un contrecoup direct pour l'Afrique; compte tenu de la propagation du virus sur le continent, l'instauration de mesures d'endiguement – distanciation sociale,

quarantaine, fermeture des établissements scolaires, interdiction des réunions et assemblés publics, fermeture des entreprises non essentielles et arrêt des activités économiques non indispensables – sera lourde de conséquences,

NOTANT que la pandémie de covid-19 touche un nombre croissant de communautés dans toute l’Afrique et que les efforts consentis par les États pour contenir la propagation du virus doivent nécessairement s’accompagner de mesures visant à altérer le moins possible le fonctionnement des systèmes alimentaires et agricoles et à protéger les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des plus vulnérables; jusqu’à maintenant, la crise naissante a été principalement envisagée dans l’optique de la santé publique (ce qui est justifié) et c’est seulement maintenant que les stratégies, équipes spéciales et fonds nationaux sont en train de se focaliser peu à peu sur les incidences au plan économique et en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle; dans les pays qui ont mis en œuvre des mesures sanitaires pour ralentir la propagation du virus, on perçoit les premiers signes de déstabilisation des maillons d’amont et d’aval des chaînes alimentaires et agricoles,

NOTANT ÉGALEMENT que la pandémie de covid-19 pourrait se traduire par une déstabilisation de l’offre dans la région. Dans la plupart des pays africains, les systèmes alimentaires et agricoles font appel à une main-d’œuvre abondante, aussi le manque de travailleurs imputable aux restrictions imposées à la mobilité des personnes est-elle susceptible de compromettre à la fois la fourniture des intrants nécessaires aux activités agricoles, en amont, et les activités de commerce, de transformation et de transport, en aval; un tel phénomène pourrait concerner les produits agricoles dans leur ensemble, mais en particulier les denrées horticoles périssables, comme les légumes, les fruits et les fleurs, ainsi que les produits carnés et laitiers,

OBSERVANT que la dépendance vis-à-vis des importations extrarégionales de produits alimentaires, en particulier à destination des zones urbaines, rend les pays africains plus vulnérables au dérèglement

de la logistique et de la distribution à l'échelle internationale, difficulté à laquelle s'ajoutent des problèmes de production dans d'autres pays; cette situation pourrait se traduire par des pénuries alimentaires et par une augmentation des prix des aliments, en particulier lorsque la dépendance vis-à-vis des importations est forte, comme c'est le cas dans de nombreux pays à faible revenu et sans littoral et dans de nombreux petits États insulaires en développement; ces facteurs s'ajoutent aux pertes de revenu des consommateurs, qui n'ont guère d'épargne et qui n'ont qu'un accès limité aux filets de sécurité publics, aussi la covid-19 fait-elle également peser de lourdes menaces sur la demande, en particulier pour les populations pauvres et vulnérables; les consommateurs nets de produits alimentaires les plus pauvres sont exposés à un risque très élevé, dans les zones rurales et, surtout, dans les zones urbaines,

CRAIGNANT que ces impacts n'aggravent encore davantage une situation qui se caractérise déjà par une forte prévalence de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté en raison des problèmes qui se posent dans les zones rurales, y compris les infestations de criquets pèlerins, les ravages de la légionnaire d'automne, les sécheresses, les conflits et l'insécurité; la perturbation des voies de transhumance traditionnelles et la création de nouveaux itinéraires peuvent entraîner des tensions, des troubles sociaux et des déplacements locaux, ainsi qu'une augmentation des taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire et nutritionnelle,

CONSCIENTS que la pandémie de covid-19 a, en particulier, également aggravé une autre crise majeure, à savoir l'infestation de criquets pèlerins, qui fait peser une menace sans précédent sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en Afrique; alors que de nombreuses personnes appliquent des mesures de prévention contre la covid-19 sur le continent, à savoir la distanciation sociale, le confinement au domicile et la quarantaine, des centaines de milliards de criquets pèlerins détruisent leurs cultures; la conjonction des infestations de criquets et de la covid-19 pourrait balayer tout espoir de sécurité

alimentaire et mettre en situation de famine prolongée et en danger de mort des populations entières, en particulier en Afrique de l'Est, si des mesures d'urgence ne sont pas prises pour faire face à cette situation,

EXHORTANT les gouvernements à accorder la priorité au système agro-alimentaire, en ce qu'il constitue un service essentiel dont la continuité est impérative en période de confinement, d'urgence, de couvre-feu ou dans toute autre situation où des mesures sont prises pour endiguer une crise sanitaire; il faut que les interventions relatives à la commercialisation de produits agricoles et alimentaires tiennent compte du fait que tous les types de systèmes alimentaires – modernes, traditionnels (marchés ouverts, petits commerçants) et informels (vendeurs de rue) – jouent un rôle crucial en ce qu'ils approvisionnent différents marchés et nourrissent une grande partie de la population, contribuant ainsi au maintien d'un système alimentaire résilient, indispensable pour réduire au minimum les répercussions de la pandémie de covid-19 sur les personnes, la société et l'économie,

APPELANT les institutions des Nations Unies, les banques de développement multilatérales, les pays donateurs et les autres partenaires à considérer que la situation actuelle revêt un caractère d'urgence, à accroître leurs efforts et à fournir des ressources, notamment financières, afin d'aider les pays qui ne disposent pas de moyens suffisants pour remédier à cette crise; cette aide doit viser à renforcer les systèmes de santé de ces pays et à rendre leurs systèmes alimentaires plus résilients, et ainsi à éviter qu'une crise de la sécurité alimentaire ne se transforme en catastrophe humanitaire plus grave,

SALUANT le fait que, en dépit de ces difficultés, la région a accompli des progrès considérables s'agissant d'accorder la priorité à la protection sociale en tant qu'élément essentiel des stratégies de réduction de la pauvreté et de développement rural, notamment dans le contexte de la Déclaration de Malabo du PDDAA; le moment est critique et il faut redoubler d'efforts dans ce domaine,

SACHANT que la pandémie de covid-19 frappe l’Afrique à l’heure où des conflits prolongés sévissent encore dans certaines régions, où le nombre de personnes déplacées atteint des sommets (plus de 20 millions), où beaucoup de nos enfants souffrent de malnutrition et où 20 pour cent de nos concitoyens sont touchés par la faim chronique, parfois au point d’être en situation d’insécurité alimentaire aiguë,

CONSCIENTS que l’insécurité alimentaire et la malnutrition pourraient aggraver la situation sanitaire des populations concernées dans le contexte de la covid-19,

RECONNAISSANT que le développement durable des systèmes agricoles et alimentaires en Afrique peut contribuer directement à atténuer les conséquences négatives actuelles sur la santé publique, sur l’emploi des jeunes, sur l’éducation et sur le développement économique et social, ainsi qu’à limiter les migrations de détresse qui en découlent et la tendance à se livrer à des activités illégales ou source de désordre social,

NOUS ENGAGEONS PAR LA PRÉSENTE À:

- i) Faire en sorte que des mesures soient en place pour soutenir la sécurité alimentaire et la nutrition de tous, en particulier des catégories de population les plus vulnérables, en complément de mesures destinées à contenir la propagation de la covid-19 tout en réduisant au minimum les perturbations des systèmes alimentaires;
- ii) Mettre en place des filets de sécurité, y compris des mesures de protection sociale (transferts d’espèces, fourniture d’aliments et autres), afin d’aider tous les groupes vulnérables;
- iii) Veiller à ce que les acteurs et les activités agricoles à tous les niveaux, en particulier durant la récolte, ne soient pas gravement touchés par des conséquences non intentionnelles des mesures de confinement et des restrictions imposées à la circulation, tout en

assurant la sécurité de l'environnement de travail des producteurs, des commerçants et des travailleurs;

- iv) Veiller à ce que, à mesure de l'évolution d'un foyer infectieux, les activités du système alimentaire et agricole soient soigneusement surveillées et évaluées et que tous les acteurs concernés soient informés en temps opportun et de manière transparente et bien conseillés au sujet de la poursuite de leurs activités;
- v) Veiller à ce que les agriculteurs aient accès en temps opportun à du matériel et à des intrants agricoles de qualité, notamment des semences et du matériel de plantation durant la présente campagne;
- vi) Veiller à ce que les éleveurs, y compris les éleveurs pastoraux, et les aquaculteurs aient accès aux intrants dont ils ont besoin, tels que les fourrages et la jouissance des terrains de pâture, ainsi que des intrants piscicoles de qualité afin de soutenir le secteur de l'aquaculture;
- vii) Mettre en place des mesures visant à réduire les pertes après récolte de denrées alimentaires afin d'accroître les disponibilités alimentaires sur les marchés;
- viii) Nous attaquer simultanément, en tant que gouvernements et avec nos partenaires, au double fardeau de la covid-19 et du criquet pèlerin, qui, ensemble, constituent un défi de grande envergure qui doit rester au cœur du programme d'action d'urgence en Afrique.
- ix) Travailler avec les dirigeants locaux afin de veiller à ce que les marchés alimentaires et agricoles en aval et en amont, ainsi que le secteur alimentaire non structuré, restent en activité et fonctionnent correctement, tout en respectant les directives en matière de santé et de sécurité;

- x) Travailler avec les commerçants et les transporteurs des filières alimentaires et agricoles, ainsi qu'avec les responsables d'autres secteurs et les pouvoirs publics locaux pour desserrer les goulets d'étranglement qui entravent la circulation dans des conditions de sécurité des personnes, des biens et des services essentiels pour le système, ainsi que les activités de transport et de commercialisation des denrées;
- xi) Maintenir ouvertes les frontières nationales pour le commerce des produits alimentaires et agricoles afin de ne pas perturber le commerce régional et interrégional des produits et intrants alimentaires et agricoles;
- xii) Veiller à la mise en place de réserves alimentaires stratégiques et d'installations d'entreposage adéquates pour répondre aux situations d'urgence, notamment par le biais de partenariats public-privé, si les conditions le justifient et le permettent, en lien direct avec les programmes de protection sociale;
- xiii) Permettre à chaque pays de prendre les rênes dans la réalisation du programme de sécurité alimentaire et de nutrition national, afin d'obtenir des résultats concrets, en mettant en place des politiques et des stratégies pragmatiques, en mobilisant et en allouant des ressources suffisantes, et en renforçant les capacités et compétences institutionnelles, en vue d'accélérer la mise en œuvre intégrée et coordonnée de systèmes alimentaires et agricoles durables, même pendant la pandémie de covid-19;
- xiv) Redoubler d'efforts et intensifier les actions concertées, en coopération avec toutes les parties prenantes, en vue de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition de tous nos concitoyens pendant et après la pandémie de covid-19 et de faire en sorte que l'Afrique puisse respecter son engagement d'éliminer la faim d'ici à 2025.
- xv)



Réunion (à distance) des ministres africains de l'agriculture sur l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique

16 avril 2020

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Les ministres africains de l'agriculture ont tenu une réunion à distance via Zoom, le 16 avril 2020, avec l'appui du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La réunion a été organisée conjointement par M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO et M^{me} Angela Thoko Didiza, Ministre de l'agriculture, de la réforme agraire et du développement rural de l'Afrique du Sud, en sa qualité de Présidente du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement. Dans leurs remarques liminaires, M^{me} Angela Thoko Didiza et M. Qu Dongyu ont souligné la nécessité de garantir la sécurité alimentaire, la nutrition et la poursuite des activités agricoles, notamment la production, la commercialisation, la récolte, l'entreposage et les chaînes de valeur, pendant les interventions liées à la pandémie de covid-19.

M. Qu a fait observer que l'approvisionnement en aliments sains et une bonne nutrition étaient deux éléments essentiels de la riposte sanitaire. Il a souligné que, dans le contexte africain, les crises liées à la covid-19 et les crises alimentaires étaient intimement mêlées, ce qui exigeait une approche intégrée susceptible de répondre aux questions de santé publique et de sécurité alimentaire sous une forme globale et concertée. Il a insisté sur la nécessité d'une action rapide, stratégique et coordonnée visant, à court terme, à réduire le plus possible les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire et, à moyen et long termes, à améliorer la résilience de la production agricole. Dans ses remarques finales, M. Qu a réaffirmé la volonté de la FAO de poursuivre son travail auprès des pays, en particulier en Afrique, pour les aider à mettre en œuvre leurs politiques et programmes dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

M^{me} Angela Thoko Didiza a souligné qu'il fallait préserver les chaînes de valeur alimentaires, protéger les producteurs agricoles et assurer la poursuite des activités agricoles, tout en assurant la protection sociale des populations vulnérables. Dans ses remarques finales, elle a proposé la création d'une équipe spéciale, coprésidée par l'Union africaine (UA) et la FAO et comprenant plusieurs partenaires, qui serait chargée d'harmoniser et de faciliter le suivi de l'application de la Déclaration.

Le principal objectif de la réunion de haut niveau était d'établir un dialogue avec les ministres africains de l'agriculture en vue de définir des mesures permettant de limiter le plus possible les effets de la pandémie sur les systèmes alimentaires africains, déjà grevés de problèmes.

Les cinq principaux sujets sur lesquels ont porté les débats étaient étayés par des documents d'information élaborés par l'UA et la FAO et préalablement distribués aux ministres, à savoir:

- Protection sociale – Garantir une réaction efficace et une reprise inclusive dans le contexte de la covid-19 en Afrique;
- Calendriers culturels et mesures recommandées durant la pandémie de covid-19 dans la région Afrique;
- Mesures de soutien des marchés intérieurs durant l'épidémie de covid-19 en Afrique;
- Tirer parti de la nouvelle zone de libre-échange continentale africaine;
- Protéger la chaîne d'approvisionnement en intrants des petits agriculteurs et éleveurs dans le contexte de la COVID-19 en Afrique.

La réunion a été animée par M^{me} Josefa Sacko, Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de l'UA, avec la participation de M^{me} Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO. Y ont assisté plus de 45 ministres de l'agriculture africains, M. Ibrahim Mayaki (Directeur général de l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD), M. Janusz Wojciechowski (Commissaire à l'agriculture et au développement rural de l'Union européenne) et des représentants de la Banque africaine de développement (BAfD) et de la Banque mondiale. D'autres partenaires ont soumis des interventions écrites.

Dans son allocution, M. Mayaki, a souligné qu'il importait d'assurer la poursuite des activités agricoles et d'apporter rapidement un soutien aux communautés et aux gouvernements pour empêcher une nouvelle détérioration de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle. Il a souligné qu'il fallait s'appuyer sur les initiatives existant déjà en Afrique pour garantir une action harmonisée et coordonnée en vue d'atténuer les effets de la pandémie de Covid-19.

M. Maximo Torero, Économiste principal de la FAO, a informé les ministres des incidences de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale.

Le Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural a indiqué que la pandémie de covid-19, qui était au départ un défi sanitaire, prenait rapidement le tour d'une crise économique. Il a noté que les ministres de l'agriculture ont une responsabilité importante, à savoir empêcher qu'elle se double d'une crise mondiale de la sécurité alimentaire. Il a invité à faire en sorte que les chaînes d'approvisionnement alimentaire nationales et internationales soient préservées. Il a

indiqué que l'Union européenne (UE), en tant qu'acteur de niveau mondial et l'un des principaux contributeurs à l'aide internationale, travaillait en partenariat avec les organisations du système des Nations Unies (notamment avec la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé [OMS]), les institutions financières internationales et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), ainsi que le G7 et le G20. À cet égard, il a indiqué que la Commission européenne avait annoncé, la semaine précédente, une importante série d'interventions à l'échelle mondiale, d'un montant total de plus de 15 milliards d'euros, chiffre que les contributions supplémentaires des États membres de l'UE avaient porté à 20 milliards d'euros.

La Banque mondiale, la BAfD et le FIDA ont également présenté les mécanismes qu'ils ont mis en place pour aider les gouvernements africains à faire face à la pandémie de covid-19 et aux conséquences socioéconomiques qui en découlent.

Les ministres membres du CTS de l'Union africaine sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement sont intervenus au nom de leur sous-région (le Soudan du Sud pour l'Afrique de l'Est, le Tchad pour l'Afrique centrale, le Burkina Faso pour l'Afrique de l'Ouest et l'Égypte pour l'Afrique du Nord). L'Afrique du Sud préside le CTS et représente la région de l'Afrique australe.

Les déclarations de la ministre, des membres du Bureau et de l'ensemble des autres ministres sont résumées ci-après.

Que font les gouvernements africains?

1. Des fonds ont été mobilisés pour répondre aux besoins immédiats des plus vulnérables (aide alimentaire directe et transferts monétaires, par exemple).
2. Des mesures exceptionnelles ont été prises pour favoriser la production alimentaire, notamment la distribution d'intrants pour les cultures, l'élevage et la pêche (semences et engrais, entre autres). Dans plusieurs pays, le secteur agricole a été classé parmi les services essentiels afin d'atténuer les perturbations dans les systèmes alimentaires, conformément aux recommandations de l'OMS et des ministères de la santé.
3. Des programmes de reconstitution des cheptels ont été mis sur pied et les pasteurs font l'objet d'une attention particulière.
4. Des subventions pour l'eau et l'électricité ont été accordées afin de venir en aide aux personnes vulnérables et à faible revenu, en particulier dans les zones rurales.
5. Des instruments financiers ont été mis à disposition pour permettre aux exploitants d'accéder au crédit, en particulier aux prêts à faible taux d'intérêt.

Quel type de soutien les États membres attendent-ils de la communauté internationale?

1. Une aide internationale destinée à renforcer les mesures adoptées par les gouvernements africains.
2. Une aide internationale permettant d'acheter des médicaments et des équipements hospitaliers, des intrants agricoles et de la nourriture, en particulier des céréales.
3. Un soutien aux gouvernements dans la constitution de réserves alimentaires nationales d'urgence et de réserves stratégiques nationales pour que, à l'avenir, les pays soient mieux en mesure de gérer les conséquences de ce type de maladie, des ravageurs et des catastrophes.
4. Une aide internationale dans la lutte contre la covid-19 et contre tous les ravageurs et toutes les maladies transfrontières, par exemple la chenille légionnaire d'automne, la peste porcine africaine et le criquet pèlerin.
5. Une mobilisation en faveur du maintien des échanges commerciaux à l'échelle mondiale, en particulier pour les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays sans littoral.

Les ministres ont formulé les recommandations suivantes:

1. Veiller à ce que les plus vulnérables bénéficient de filets de sécurité alimentaires et d'intrants agricoles (cultures, élevage et pêche, notamment).
2. Venir en aide aux agriculteurs en cette période de semis pour éviter un bouleversement du cycle de production alimentaire.
3. Soutenir et renforcer les structures, les initiatives et les programmes existants au lieu d'en créer de nouveaux, afin d'améliorer l'exécution et l'harmonisation des interventions.
4. Appuyer la mise en œuvre du cadre de transformation de l'agriculture en Afrique – Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).
5. Laisser les frontières ouvertes afin de faciliter le commerce de denrées alimentaires et d'intrants agricoles, surtout pour les pays qui dépendent des importations et, en particulier, les petits États insulaires.
6. Veiller à ce que les politiques commerciales et fiscales favorisent le maintien des chaînes de valeur sur lesquelles repose l'approvisionnement alimentaire.
7. Faciliter la collaboration aux niveaux continental et sous-régional en Afrique.
8. Exhorter la communauté internationale à renforcer sa coopération avec l'Afrique, tant dans la lutte contre la covid-19 que dans la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
9. Poursuivre la production à l'échelon local et mettre en place des installations de stockage après récolte, dans la mesure du possible, pour réduire la dépendance à l'égard des importations, en particulier s'agissant des denrées alimentaires de base.
10. Considérer l'intervention en faveur de la sécurité alimentaire comme une URGENCE et encourager la communauté internationale à faire de même.

11. Faire en sorte que l'appui aux activités agricoles corresponde aux calendriers des récoltes nationaux.
12. Assurer la collecte et la diffusion des données pour que les gouvernements prennent la mesure de l'incidence réelle de la pandémie sur la sécurité alimentaire.

Les ministres ont par ailleurs reconnu et souligné l'importance de la mécanisation, de l'ajout de valeur, du commerce électronique et d'autres applications des technologies de l'information et de la communication dans le cadre de la transformation de l'agriculture sur le continent.

Enfin, ils ont approuvé la *Déclaration sur la sécurité alimentaire et la nutrition durant la pandémie de covid-19*, présentée par M^{me} Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO, après y avoir apporté des modifications mineures d'ordre rédactionnel.

Les ministres ont également accepté l'idée avancée par M^{me} Angela Thoko Didiza de créer une équipe spéciale qu'elle présidera, avec le Directeur général de la FAO, et qui sera chargée de surveiller la mise en œuvre des principales mesures formulées dans la Déclaration et de tirer parti des initiatives et des cadres existants pour garantir une bonne coordination.